

*AVISU DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ 2025-08*

Rilativu à u :

**Raportu n°408 “PRUGHJETTI SCIENTIFICHI E CULTURALI (PSC) DI I MUSEI DI CORSICA”**

**VU** La lettre de saisine du 07 mai 2025 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse sollicite l'avis de l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica sur le rapport susmentionné,

**CONSIDERANT** l'article 30 du règlement intérieur de l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica qui prévoit que « *Lorsque l'urgence où l'actualité le nécessitent, les commissions organiques peuvent être saisies pour émettre des avis à la demande de la Présidente de l'Assemblée de Corse ou du Président du Conseil exécutif. La Présidente de l'Assemblea di a Giuventù désigne à cet effet les commissions attributaires et précise les modalités selon lesquelles elles produiront leurs avis. Les présidents des commissions concernées en rendent compte à la prochaine réunion de la commission permanente ou de l'assemblée plénière* »,

**CONSIDERANT** la décision de Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, Présidente de l'Assemblea di a Giuventù, de saisir la commission « *Lingua, Cultura è Ambiente* » aux fins de produire un avis sur le sujet,

**Après réunion de la commission organique** « *Lingua, Cultura è Ambiente* » de l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica, présidée par **Madame Angélique DEGIOVANNI**, le 21 mai 2025,

**A Cummissione, « Lingua, Cultura è Ambiente » addunita in riunione u 21 di maghju di u 2025, prununzia l'avisu chì seguita : favurevule**

Ce rapport, ambitieux, permet de replacer nos musées au cœur d'une politique culturelle cohérente, moderne et identitaire. Il valorise la richesse de notre patrimoine matériel et immatériel, renforce la transmission des savoirs, et contribue à ancrer la culture dans une dynamique de développement territorial équilibré. La culture est un des moyens qui permet de construire une société. À travers les outils didactiques fournis par nos musées, la jeunesse Corse a accès à un panel assez large de thématiques à découvrir. Ce rapport est pertinent, dans la mesure où il faut un redéploiement de l'outil culturel dans le monde rural qui n'a pas forcément accès à ces ressources. Iss'indiatu hè stata inghiinnata à partesi da a vuluntà cullettiva di mudernizà l'insemi di i strutturi patrimoniali, tucchendu sughietti propiu à a cultura corsa cum'è a storia paolista (Merusaglia), l'antropologia isulana (Corti), a storia di l'antichità greco-romana in Corsica (Aleria) è pà i musei di Livia è di Sartè, a prestoria corsa. Ci voli à rammintà prima, a Cullittività ti hà ripigliatu u rolu di l'anziani dipartimenti pà ciò chi tocca à a gestioni amministrativa, finanziaria, suciali, patrimoniali, ecc. Issa situazioni ha parmessu un'armunisazioni di a gestioni glubali di i strutturi à sfarenti livelli è una semplificazioni di l'almanacchera di piani di ristrutturazioni è di mudernisazioni di i musei. Hè in issu filu qui chi hè statu fattu issu raportu pà mentuvà l'azzioni à prò di u rinnovu d'i musei di a Cullittività ch'ella sia à livellu numericu, di a gestioni di i cullezioni ò ancu puri di l'acconci di a capacità d'accolta di certi musei cum'è quillu d'Aleria incù a creazioni di a biglietteria nova è di l'acconci realizzati à prò di l'attrattività di l'insemi di a reta museali di a Cullittività di Corsica.

La commission **SALUE** la volonté de faire des musées des lieux de vie, d'apprentissage et de réflexion concernant les enjeux contemporains de la Corse. Elle **SALUE** la place donnée à la langue corse, à l'éducation, à l'innovation (numérisation, muséobus, Fab Lab), et au lien avec les jeunes générations (Musée des Enfants, partenariats scolaires). Or, si la langue corse est présente, elle reste souvent symbolique ou illustrative. Pourquoi ne pas aller plus loin, avec de vrais parcours immersifs en langue corse ou des animations entièrement bilingues ?

Elle **ENCOURAGE** fortement le projet sur le Musée des Enfants. En effet, il est important que les enfants puissent connaître l'histoire et le patrimoine de la Corse. Cependant, bien que ce projet soit pertinent, se pose la question de la formation des médiateurs à la gestion du jeune public, afin de proposer des activités éducatives de qualité. Le projet axé sur les filières agricoles pourrait se faire en partenariat avec

l'ODARC, les lycées agricoles et la Chambre d'agriculture en vue d'organiser des sorties dans des exploitations agricoles. De plus, il serait intéressant de mettre en place un parcours similaire au Musée des Enfants pour les élèves du second degré. Ainsi, la commission **SOUTIENT** donc pleinement le renforcement des liens avec les collèges et lycées et **APPELLE** à ce que les élèves puissent visiter l'ensemble des musées mentionnés dans le rapport. Les actions menées à destination des scolaires sont évidemment positives, en créant de la curiosité, des contacts, et *in fine* la création de vocations. Toutefois, la commission **REGRETTE** qu'elles soient limitées à trois établissements, alors qu'elles pourraient être généralisées sur tout le territoire insulaire.

Les musées doivent aussi être pensés par et pour la jeunesse. La commission **APPRECIÉ** les efforts vers l'accessibilité culturelle pour tous, *via* des outils comme le pass-musées, les vidéos immersives ou les expositions hors-les-murs. La commission **SOULIGNE** que l'intégration de l'Éducation Artistique et Culturelle, en plus d'être une obligation légale, doit être menée de manière systématique. La commission **SALUE** l'effort annoncé en faveur de la médiation. La commission **APPELLE** à repenser le pass-musée à 8€, qui, bien que louable, ne garantit pas une fréquentation élevée. Il serait utile de penser à une gratuité ciblée pour les jeunes corses, ou à des partenariats avec les structures éducatives, associatives et sportives. Elle **ENCOURAGE** à mettre en place un espace de consultation directe des jeunes publics, des étudiants ou des mouvements culturels insulaires. Elle **SOUTIENT** le renforcement de la synergie entre sites archéologiques et musées comme cité dans le rapport pour accroître la visibilité de ces derniers.

En ce qui concerne le musée Pasquale Paoli de Merusaglia, il est essentiel de susciter chez les plus jeunes un fort attachement au général. Cela permettrait de renforcer leur intérêt, ainsi que de nourrir la fierté de préserver un patrimoine d'exception. Cependant, la commission **S'INQUIÈTE** des conditions de conservation existant dans ce musée, au regard de l'état de dégradation des collections papier. Le document ne donne pas d'indications sur l'état des locaux et des conditions de conservation appliquées. Concernant les projets spécifiques du Musée de Corti : la commission **APPROUVE** l'ambition d'en faire un espace de débat sur la société corse intégrée dans son espace européen et méditerranéen. Cette ambition doit être encore renforcée, par exemple par l'organisation de conférences d'envergure internationale (y compris Maghreb et Proche-Orient - à l'image des partenariats noués par la ville de Bastia) ; les scolaires doivent être associés, Corti a le potentiel d'être un centre des espaces d'échange entre lycéens de Corse et d'ailleurs. Les thématiques scientifiques proposées pour le musée de Corti sont nombreuses et riches : l'espace urbain, l'art,

les genres, les représentations sociales, le développement durable. Elles sont autant d'occasions d'aborder des thématiques d'actualité : la nation, l'identité collective, la communauté de destin, la santé sexuelle, la dignité humaine, l'État de droit et la démocratie, les droits des minorités, l'écologie ou la santé mentale. Le musée a vocation à devenir un établissement ressource (ressources, formations, ateliers) à l'usage des enseignants des établissements scolaires, notamment pour l'éducation à l'information et aux médias, en favorisant le développement du sens critique et la vérification des sources.

A cummissione **PRUPONE** d'arrichisce di più l'offerta museali pruposta da a Cullittività, ci sò parechji vii chì poni essa rifletuti nant'à i tematchi da ammentà cum'è i rivoluzioni corsi di u XVIIIesimu, nant'à tematchi antropologichi specifichi (un museu di a pesca, di u pasturalisimu, di u cantu tradiziunali, di l'artigianatu...). Toutefois, la commission **S'INTERROGE** sur les moyens financiers alloués aux projets (cycles d'expositions, muséobus etc.). En effet, au regard de ces projets ambitieux, il convient de définir clairement un cadrage budgétaire clair : comment la Collectivité de Corse financera ces projets ? Autofinancement ? Subventions ? Mécénat ? La commission **INVITE** donc la Collectivité de Corse à garantir une cohérence budgétaire sur le long terme, sans renoncer à l'ambition. La commission **S'INTERROGE** dans le même sens sur les moyens humains. Au regard des problèmes financiers de la Collectivité, sera-t-il possible de recruter du personnel pour mener à bien ces projets ? En effet, La redéfinition des contenus scientifiques suppose une ingénierie à la fois humaine et technique, dont tous les musées ne disposent pas nécessairement, ce qui pose la question de la mutualisation des outils et des personnels. Le renouvellement du parcours permanent à Corti - extrêmement vieillissant - est une priorité. La fréquence du renouvellement des expositions mérite d'être posée. De plus, la mutualisation des services supports et de l'encadrement, illustrée par la rédaction mutualisée de ce PSC, est une démarche pertinente - notamment pour les plus petits établissements, mais interroge sur le risque d'éloignement entre les centres de décision et le terrain, au profit d'un service unique – éventuellement placé sous la responsabilité de la Direction du patrimoine de la Collectivité de Corse – sous couvert de rationalisation budgétaire et logistique.

La commission **REGRETTE** que les modalités de désignation et la composition envisagée pour le conseil scientifique du musée de Corti ne soient pas précisées.

Le calendrier des réalisations reste flou dans l'ensemble, alors même que le Code du Patrimoine (art. L441-2) précise que le PSC est un document valable 5 à 10 ans.

Or, les documents rédigés pour les musées de Corti, Merusaglia et Sartè ne proposent aucun phasage (3 musées sur 5 !).

Le présent PSC doit comporter *a minima* un calendrier de mise en œuvre des mesures préconisées, avec un ordre des priorités. En l'absence d'un tel calendrier, la commission **CRAINT** que les mesures les plus « com' » soient mises en œuvre en premier, au détriment de travaux moins visibles mais plus urgents comme la mise aux normes des locaux de conservation ou la préservation des collections, qui sont une priorité absolue (notamment pour les musées de Corti et Merusaglia).

La commission **APPELLE** à associer pleinement les acteurs du tourisme à la mise en œuvre des PSC afin de renforcer le rayonnement de ces équipements dans les stratégies d'attractivité.

L'identification des publics est indispensable pour la définition d'une offre culturelle afin de garantir un accueil adéquat pour les différents visiteurs. Or, le public insulaire ne semble pas être identifié en tant que tel, ce qui constitue une lacune regrettable.

Sur la stratégie de communication des musées, la commission **PROPOSE** de créer la un pôle, ou *a minima* un poste à temps plein spécifiquement dédié à la communication des musées de l'île, appuyé par un plan d'actions clairement défini. La diffusion occasionnelle de contenus sur l'intranet de la Collectivité de Corse, en vue d'une reprise sur les réseaux sociaux, ne peut garantir une communication efficace. La communication institutionnelle implique une stratégie cohérente, s'inscrivant sur le long terme, structurée, et adaptée aux différents publics ; il convient également d'éviter le piège du « compte officiel d'annonces » sans interaction. L'adoption d'une politique culturelle et de communication proactive doit viser à inciter les habitants de l'île à fréquenter davantage les musées, et ainsi approfondir leur connaissance de l'histoire et du patrimoine de la Corse.

La commission **APPELLE** à conduire avec discernement la réflexion sur la dénomination des musées, afin d'éviter les lectures polémiques ou réductrices de l'histoire. De plus, le changement de nom du musée d'Aleria est une initiative bienvenue et justifiée, le nom de Jérôme Carcopino, fonctionnaire et membre du gouvernement de Vichy, ne pouvant rester associé à un musée public.

L'élaboration d'un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels pour chaque musée est indispensable. La commission **SIGNALE** à cet égard notre vigilance toute particulière quant à la rédaction de ces documents essentiels à la préservation du patrimoine mobilier insulaire. Les aléas climatiques croissants (tempêtes, inondations, vagues de chaleur), qui constituent un péril majeur pour les collections et doivent être systématiquement pris en compte. Les futurs PSBC devront être soumis à la relecture de l'ensemble des instances consultatives de la Collectivité de Corse.

La commission **REGRETTE** l'absence de toute mention se rapportant aux autres musées insulaires, notamment municipaux (Bastia, Mariana/Lucciana, Aiacciu) ou

associatifs (ADECEC à Cervione, collections locales d'arts et traditions populaires). Or, la politique du réseau des musées de la Collectivité de Corse doit nécessairement être pensée en coordination avec les autres institutions muséales.

Au vu des besoins mentionnés pour la montée en compétence du personnel des musées, la commission **PROPOSE** l'idée d'un conventionnement entre l'université de Corse, la Collectivité de Corse et une université du continent pour permettre la formation à niveau master d'étudiants insulaires en muséographie, en vue de recruter à terme ces étudiants dans les musées de Corse.

*La commission 1 émet donc un avis « favorable » relatif au rapport n°408 du Conseil Exécutif de Corse « Prughjetti scientifici e culturali (PSC) di i musei di corsica »*

#### **DETAILS DU VOTE**

**Exprimés : 12**

- **Abstention : 0**
- **Réservé : 0**
- **Défavorable : 0**
- **Favorable : 12**

A Presidente di a Cummissione « *Lingua, Cultura è Ambiente* »

Angélique DEGIOVANNI